

**WALHAIN PHILIPPE**

**Vedrin, le 08/02/2010**

Rue G. Chatelain, 2  
5020 VEDRIN  
GSM : 0495/424230  
e-mail : [walhain.ph@skynet.be](mailto:walhain.ph@skynet.be)  
Fax : 081/21 48 69  
TVA : BE 0862 032 070  
Comptable fiscaliste agréé IPCF 105069



Monsieur Benoît LUTGEN  
Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de  
l'Environnement et du Tourisme  
Chaussée de Louvain, 2  
5000 NAMUR

Monsieur le Ministre,

Travaillant comme comptable exclusivement dans le secteur agricole et particulièrement dans le domaine coopératif, je me permets de vous écrire pour relever les incohérences des aides Isa.

Depuis plus de quinze ans, je gère une centaine de cuma ou autres sociétés coopératives de transformation, stockage et commercialisation de produits de la ferme.

Avant 2006, le F.I.A était généreux, particulièrement pour les exploitants de la province du Luxembourg. Les mesures étaient simples et efficaces, trop simples peut-être et les aides pleuvaient. Beaucoup d'agriculteurs ont modernisé leur exploitation et leur matériel. Ces investissements (subsidés par la Région wallonne) ont généré des sommes colossales qui ont fait tourner l'économie wallonne de façon considérable. Actuellement avec la crise, ce secteur ainsi que tous les intervenants directs et indirects sont particulièrement touchés.

Deux exemples :

- Cinq exploitants agricoles se mettent en coopérative et investissent 700 000€ pour acquérir une machine pour filtrer le lait. Le but, obtenir un prix décent pour vendre leur lait transformé par leur coopérative. Avec l'aide Isa, la société obtiendra 14% sur 250 000€ + aide fédérale

de 40% sur l' aide Isa, soit une somme globale de 49 000€.

Avec l' aide PME (Ministère de l' Economie, de l' Emploi et de la recherche), la société peut obtenir 18% + 40% du fédérat soit une aide de 176 400€ non taxable.

Les dossiers « subsides » sont faciles à introduire, les formulaires non complexes et la subvention payable dans un délai raisonnable. Ce qui est loin d' être le cas dans les dossiers Isa... ! Malheureusement le monde agricole ne peut se tourner vers les aides PME, car la DGA prend le dossier en charge dès qu' il s' agit d' aide pour le secteur agricole!

Cette différence de traitement, est-ce une mesure de soutien au secteur laitier ?

- Plus de 90% des cuma qui souhaitent investir actuellement, ne peuvent bénéficier d' aucune aide. Pourtant la majorité des cuma ont une utilité bien réelle : entraide agricole, diminution du coût de matériel, échanges et liens importants entre les membres..., tous bénéfiques pour les exploitants et l' économie wallonne.

Une cuma ne pourra bénéficier d' aide que si son matériel de remplacement a plus de 7 ans et si tous les membres ne possèdent pas ce matériel sauf s' il a plus de 10 ans. Il s' agit de conditions bien trop restrictives qui empêchent tout investissement. Les fonctionnaires de votre administration n' ont aucun pouvoir d' appréciation en fonction du nombre d' associés, du matériel investi....

Des Cuma de plus de 50 ans, avec un nombre d' associés supérieur à 10 risquent de disparaître.

Une cuma ne peut pas vivre avec du matériel qu' elle doit tenir plus de sept ans sur trois ou plusieurs exploitations, c' est complètement irréalisable.

Ce système est mauvais car actuellement, il est déconseillé d' investir en commun, par contre, le décret Isa octroi des aides assez facilement aux investissements personnels !

Aucune, j' écris bien, aucune cuma ne pourra tenir si vous ne modifiez pas Isa. L' effet pervers de ce décret est que l' exploitant agricole investit en son nom propre pour obtenir les aides et se désintéresse partiellement de la cuma !

Pendant 20 ans le ministère de l' agriculture a favorisé le développement des Cuma.

Nous avons construit, durant toutes ces années une activité de coopération entre gens de la terre et nous allons voir disparaître ce secteur en moins de trois ans !

Monsieur le Ministre, il est urgent de réagir et de corriger certains dysfonctionnements. Je sais que l'Europe ne permet pas trop de largesse mais il s'agit de sauver un système qui a fait ses preuves et peut encore être bénéfique pour l'ensemble de notre région et particulièrement votre province.

Des centaines d'agriculteurs attendent un geste fort de votre part.

Je reste à votre écoute et suis disponible pour discuter avec vous-même et votre équipe.

Je vous prie de agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma sincère considération.

Ph. WALHAIN